

Les 3 versants de l'info

2 FÉVRIER 2021

Edito

**POUR LES SERVICES PUBLICS
POUR LE PARTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL ET DES RICHESSES
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 4 FÉVRIER**

11h00 Manufacture des Tabacs – retrouvons-nous dans le cortège Solidaires

Malgré le rôle essentiel des services publics pendant la pandémie, leur dynamitage continue. L'Hôpital Public va encore subir 4 milliards d'euros de coupes budgétaires en 2021, dans l'éducation, Blanquer a même rendu 200 millions sur le budget 2020 alors que celui de 2021 organise la poursuite de la baisse des moyens malgré la hausse du nombre d'élèves (près de 4000 élèves en plus dans le second degré dans l'académie de Lyon et ... 18 créations de postes). Les restructurations dans les directions régionales et départementales se poursuivent à marche forcée aux dépens des usager-es et des personnels.

Le Ségur de la santé a accouché d'une souris laissant sur le carreau les personnels des secteurs médico-social et social qui n'ont même pas eu droit au 183 euros du Ségur alors qu'ils et elles faisaient bien partie des premiers de corvée. Le Grenelle de l'éducation n'est qu'un projet réactionnaire et autoritaire qui entend en plus transformer l'avancement à l'ancienneté en prime au mérite. Le ministre n'a même pas tenu ses engagements de verser en janvier la maigre prime informatique alors que les personnels ont fourni leur propre matériel et connexions pendant le confinement.

Néanmoins les mobilisations se multiplient en ce début d'année contre les suppressions d'emplois et restructurations dans les services publics. Depuis décembre, la mobilisation des personnels de la ville de Lyon qui travaillent pour les enfants (cantines, périscolaire...) se poursuit. Le 21 janvier, c'est le secteur de la santé, du médico-social et du social qui était mobilisé. Le 26, celui de l'éducation avec plus de 40 % de grévistes et près de 3000 manifestant-es à Lyon, le 28 celui de l'énergie contre le projet Hercule qui prévoit le démantèlement du secteur...

Le succès de ces mobilisations montrent que la Fonction Publique est mobilisée, avec les autres secteurs confrontés à des plans de licenciements massifs, pour dire stop à la casse sociale, d'afficher nos solidarités et lancer une mobilisation qui permette d'imposer un changement de politique, un autre partage des richesses, un autre avenir.

*Le tract de Solidaires Fonction Publique
L'Appel de l'intersyndicale du Rhône*

LE TRACT

En grève et en manif le 4 février !



SUR L'AGENDA SYNDICAL

Élections professionnelles 2022

J - 667

Février 2021

Vendredi 5 février Date limite de dépôt des demandes de congés formation pour la journée 1 du cycle Fonction publique (9 mars). Inscrivez-vous auprès de vos structures et envoyez en parallèle un mail à inscriptionformation@listes.solidairesrhone.org.

Mercredi 17 février Réunion de lancement du groupe de travail "Mise en place des CSE/CSA" pour les mandatés.es des commissions fonction publique, conditions de travail, juridique, CEFI. À la Grange aux Belles (Paris) ou en visio selon conditions sanitaires

Mars 2021

Mardi 9 mars **Loi Dussot : Instances et représentativité** (première journée du cycle de formation Fonction Publique de Solidaires Rhône)

Mardi 23 mars **Précarité dans la fonction publique** Journée de rencontres et de formation (CEFI Solidaires national)

Focus

Fin des CAP : les Lignes Directrices de Gestion arrivent partout !

On n'en a pas fini avec la LTFP !

La Loi dite de Transformation de la Fonction Publique (LTFP ou loi Dussot d'août 2019) est cette loi dans laquelle Macron a mis tous les ingrédients pour saper le statut général de la Fonction Publique. Elle organise une gestion « flexible » des agent.es publics à l'instar du privé, en sortant du statut général et en renforçant les logiques managériales. Son but est d'accompagner les restructurations, et de réduire la voilure du service public, jusqu'aux externalisations et privatisations.

LDG : les mal nommées !

En matière de gestion des agent.es, les lignes directrices ne sont pas un nouveau cadre, avec des lignes bien définies, et une direction commune, comme son nom semble l'indiquer. Il ne s'agit pas du tout d'avoir de nouvelles « directives » homogènes sur le territoire, assurant l'égalité de traitement, ni la justice entre les personnels des administrations, des collectivités locales ou des hôpitaux ! Non. C'est même tout l'inverse. C'est l'abandon de toute référence commune, c'est le parachèvement de la casse du statut général. C'est l'avènement d'une gestion totalement « flexible » qui signifie, en vrai, arbitraire et pouvoir donner à chaque direction RH de « faire ses propres règles ». Et d'en changer au gré des « besoins ».

Moins de transparence, moins de Justice.

Dit autrement, les règles de gestion n'existent plus : - le droit à la mutation s'efface devant la priorité donnée à l'accompagnement des suppressions d'emplois ; - le droit à un avancement sans discrimination est détourné pour « gérer » les plans de restructurations de services. Désormais, les chefs, les managers et autres grands manitous de la FP vont avoir les mains libres en matière de gestion (mutation, avancement).

Encore plus d'enjeux pour les défenseurs.euses des droits !

Avec la suppression du rôle des CAP, tout l'enjeu pour les représentant.es des agent.es va être de remettre à l'ordre du jour des principes, des règles justes, connues, de l'égalité, des ordres de priorité, etc. Les futurs Comités Sociaux CSA-CSE-CST (ex CT comités techniques) seront consultés sur les LDG. Il faudra mener bataille, chaque fois que possible pour faire évoluer les LDG vers plus d'égalité, de justice et d'abord de la transparence.

LDG dans le Rhône, c'est parti !

Nous lançons un appel aux équipes militantes des syndicats des 3 versants de la FP pour collecter les LDG actuellement présentées dans les Collectivités, les administrations, les établissements de santé du Rhône. Les premiers documents que nous avons pu analyser concernent tant les mobilités que l'avancement. Des questions semblent revenir : - la priorité aux « mouvements internes » qui privilégient, en affichage, « les agent.es déjà là » dans le service, dans le département. Attention au droit des agent.es qui ne sont pas encore ici. Sous une présentation de protection « des premiers arrivé.es » se dessinent aussi le risque de favoriser « les proches » au détriment de critères plus ouverts et égalitaires. - la recherche de plusieurs employeurs publics de « ré-inventer » une CAP, ou tout du moins de réunir quand même les représentants du personnel ; qui sont visiblement toujours utiles ! Mais là aussi, attention, les commissions officieuses peuvent permettre une défense énergique de nos valeurs de justice, de transparence mais l'absence de tout cadre et de Procès-verbal interroge. Des sujets militants à suivre donc, en partageant les expériences pour être plus forts.

Liens vers le [communiqué de Solidaires](#) et le [décret](#)

FORMATION SYNDICALE

Premier jour du cycle de formation Fonction Publique de Solidaires Rhône

Pensez à déposer votre demande de congé formation auprès de votre employeur **au plus tard vendredi 5 février** ! Inscrivez-vous en parallèle auprès de vos structures et du CEFI Rhône à inscriptionformation@listes.solidairesrhone.org.

Mardi 9 mars 2021

1- Loi Dussot : Instances et représentativité

Cette première journée vise à apporter du contenu technique sur la loi Dussot mais pas uniquement : l'enjeu est également de recréer du collectif, de structurer notre action interprofessionnelle au sein de la FP sur le Rhône.

Les apports techniques porteront sur les points communs aux trois versants.

L'objectif est surtout de se former en vue des élections qui auront lieu dans 2 ans (ce sera très vite là !) et de partager des éléments de stratégie et de positionnement.

Les instances et le paritarisme ne sont pas l'alpha et l'omega de notre pratique : c'est un moyen (élections → représentativité → temps syndical, etc.) mais piégeux : le risque est grand d'enfermer les militants.es dans une pratique hyper technique et hyper chargée, en tête à tête avec les directions, pour des résultats de plus en plus maigres. Comment utiliser aussi des heures pour faire autre chose qu'aller aux instances ?

Enfin, nos travaux permettront d'alimenter le travail du groupe de travail national sur la mise en place des CSA, à partir des cas pratiques, des questions de stratégie que nous partagerons.

Journées suivantes (plus d'infos dans les prochains numéros des « 3 versants de l'info »)

Juin 2021

2- Loi Dussot (suite) : conséquences sur les carrières des titulaires et des contractuels

"Ma vie de fonctionnaire ou de contractuel" : ce qui change depuis la loi Dussot en matière de RH (formation, rémunération, recrutement, promotion, avancement, etc)

L'ambition de cette formation est d'avoir en 1 jour une vue d'ensemble sur la vie d'un agent de la Fonction Publique, quel que soit son statut et son versant d'activité (Etat, Territoriale, Hospitalière)

Octobre 2021

3- Egalité professionnelle dans la FP

- Incidences de la casse du statut sur l'égalité F/H dans la FP
- Evolutions législatives relatives à l'égalité FH dans la FP
- Agir syndicalement contre les violences sexistes et sexuelles dans la FP
- Santé et sécurité au travail (SST) au prime du genre dans la FP
- Lire un bilan social avec les lunettes du genre pour construire des revendications

Décembre 2021

4- Luites et pratiques militantes dans la Fonction Publique

Tous ces changements sont l'occasion de repenser notre rapport au paritarisme : quel est l'impact de ces évolutions sur le « travail militant » ? Quelle incidence sur nos luttes ? Une opportunité de réorienter les luttes ? Les écueils à éviter...

- Grève dans la FP
- DGI, droit de retrait, etc.
- Après les CHSCT, quelles stratégies dans la FP ?
- Pratiques d'enquête dans la FP...

LES BRÈVES

Ville de Lyon : la mobilisation à la direction de l'éducation se poursuit !

Les préavis sont toujours en cours. La situation est de plus en plus difficile dans les écoles où les nouvelles mesures s'ajoutent au protocole sanitaire. Les collègues sont épuisés.es et la Ville de Lyon ne veut toujours pas le reconnaître. La mobilisation se poursuit un jour par mois - défini chaque mois - jusqu'à ce que les revendications soient prises en compte : maintien jusqu'à la fin de la crise si nécessaire !

Nomination en Auvergne-Rhône-Alpes de la directrice ayant sanctionné un inspecteur du travail pour avoir réclamé des masques : ça ne passe pas !

Les personnels de la DIRRECT AURA ont eu la désagréable surprise d'apprendre la nomination de leur nouvelle directrice : Isabelle Notter, après avoir sévi en Nouvelle Aquitaine et dans le Grand Est où elle a entamé, au service du patronat local, une procédure disciplinaire contre Antony Smith. Cet inspecteur du travail avait dû engager une procédure judiciaire en référé après avoir réclamé, en vain, auprès d'une grosse entreprise d'aide à domicile que celle-ci fournisse des masques aux salariées appelées à travailler auprès des personnes âgées. Même la ministre du travail avait dû reconnaître que ce dossier à charge n'était « ni fait ni à faire » et le directeur général avait dû démissionner. Pourtant celle qui a mené les basses œuvres depuis Strasbourg est promue à Lyon. Cela sonne comme une nouvelle provocation alors que les services du ministère du Travail sont menacés de démantèlement. L'intersyndicale CNT, CGT, FO, FSU, SUD a refusé de siéger lors du premier Comité Technique du 28 janvier et a appelé à un rassemblement à Lyon ce même jour. Lire le [communiqué de l'intersyndicale](#)

Éducation : suite aux succès des mobilisations, amplifions le rapport de force !

Les personnels de l'Éducation étaient massivement en grève le 26 janvier pour une augmentation générale des salaires. Près de 3 000 personnes, personnels et étudiant-e-s, ont manifesté dans les rues de Lyon. Ce succès s'inscrit dans la continuité des mouvements AED et AESH déjà très suivis les 1er décembre et 19 janvier. Les moyens alloués et les salaires sont en baisse et les conditions de travail se dégradent, alourdies encore par la crise sanitaire. Les annonces du Grenelle de l'Éducation ne trompent personne : les personnels ont pu constater que la prime d'équipement informatique qui leur avait été promise se fait encore attendre, sans compter le fait qu'elle exclut les AESH, AED, CPE et professeur-e-s documentalistes. La réussite des dernières mobilisation montre l'exaspération des personnels de l'Éducation face à la baisse des moyens et à la précarisation de leurs conditions de travail.

Lire le reportage du [Lyon Bondy Blog](#)

ET CHEZ VOUS COMMENT ÇA SE PASSE ?

Envoyez-nous vos Infos pour la prochaine lettre

Annonce par la ministre de la prise en charge à 50% des mutuelles par les employeurs publics, rétablissement de la suspension du jour de carence en cas de COVID... L'actualité nationale de la FP est dense...

Comment cela se décline-t-il localement et comment agissez-vous ? Envoyez-nous vos témoignages, infos et brèves pour le prochain numéro des *Trois versants de l'info* !